



OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER - FICHE 1 - 2021

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LE TERRITOIRE FRANCO-VALDO-GENEVOIS ÉLARGI



De chaque côté de la frontière, la part des diplômés de l'enseignement supérieur progresse sans cesse depuis vingt ans. Dans un contexte où posséder un diplôme favorise grandement l'insertion professionnelle, connaître et mesurer l'offre de formation de l'enseignement supérieur est un enjeu, à la fois pour les acteurs publics, mais également pour les étudiants.



Près de 344 500 étudiants sont présents dans les établissements d'enseignement supérieur du territoire franco-valdo-genevois élargi. Localisé de part et d'autre de la frontière franco-suisse, ce territoire transfrontalier, identifié pour les besoins de cette étude, s'étend sur une vaste zone comprenant les départements de l'Ain, de la Haute-Savoie, de la Savoie, du Rhône et de l'Isère côté français, et l'ensemble de la Suisse romande côté suisse. Ce territoire est marqué par une forte présence d'étudiants qui sont surreprésentés dans la population générale. Conséquence de l'implantation d'un nombre élevé d'établissements de l'enseignement supérieur dans les plus grandes agglomérations, la répartition des étudiants sur le territoire n'est pas uniforme. Ils sont très fortement concentrés dans les zones les plus peuplées, l'Isère et le Rhône côté français et les cantons de Genève et de Vaud côté suisse. Ces cinq dernières années, le nombre d'étudiants a vivement augmenté, la hausse étant davantage marquée dans la partie française.



La zone de recrutement des établissements de l'enseignement supérieur est assez locale dans la partie française, où seulement 2 % des néo-bacheliers ont obtenu leur baccalauréat à l'étranger. Le recrutement est davantage orienté vers l'international côté suisse. Parmi les étudiants en provenance de l'étranger, la France est le premier pays d'origine.

Le poids de l'enseignement universitaire est élevé dans le territoire, davantage encore qu'aux niveaux nationaux. Des deux côtés de la frontière et dans des proportions similaires, les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes au sein de la population étudiante. Le personnel enseignant, quant à lui, est constitué majoritairement d'hommes, même si la part des femmes progresse d'année en année.

1. UNE OFFRE DE FORMATIONS INÉGALEMENT RÉPARTIE SUR LE TERRITOIRE FRANCO-VALDO-GENEVOIS ÉLARGI

Environ 344 500 étudiants suivent une formation supérieure dans les établissements situés dans le territoire franco-valdo-genevois élargi. Parmi eux, les trois quarts (258 100) étudient dans la partie française, contre 86 400 dans la partie suisse. Dans cet espace, les étudiants sont surreprésentés au sein de la population générale. Ainsi, du côté français, les étudiants du territoire franco-valdo-genevois élargi représentent 9 % de l'ensemble des étudiants au niveau national, soit un poids légèrement supérieur à celui de sa population (7 %). Les 86 400 étudiants de Suisse romande pèsent un tiers de l'effectif à l'échelon suisse, soit un poids également plus important que celui de sa population (26 %).

De part et d'autre de la frontière, les étudiants ne sont pas présents de manière uniforme sur le territoire et sont massivement concentrés dans les lieux les plus densément peuplés. Cette très forte concentration d'étudiants dans les plus grandes agglomérations, beaucoup plus intense que celle de la population, reflète l'implantation des universités dans les métropoles de Lyon et Grenoble du côté français, de Genève et Lausanne du côté suisse.

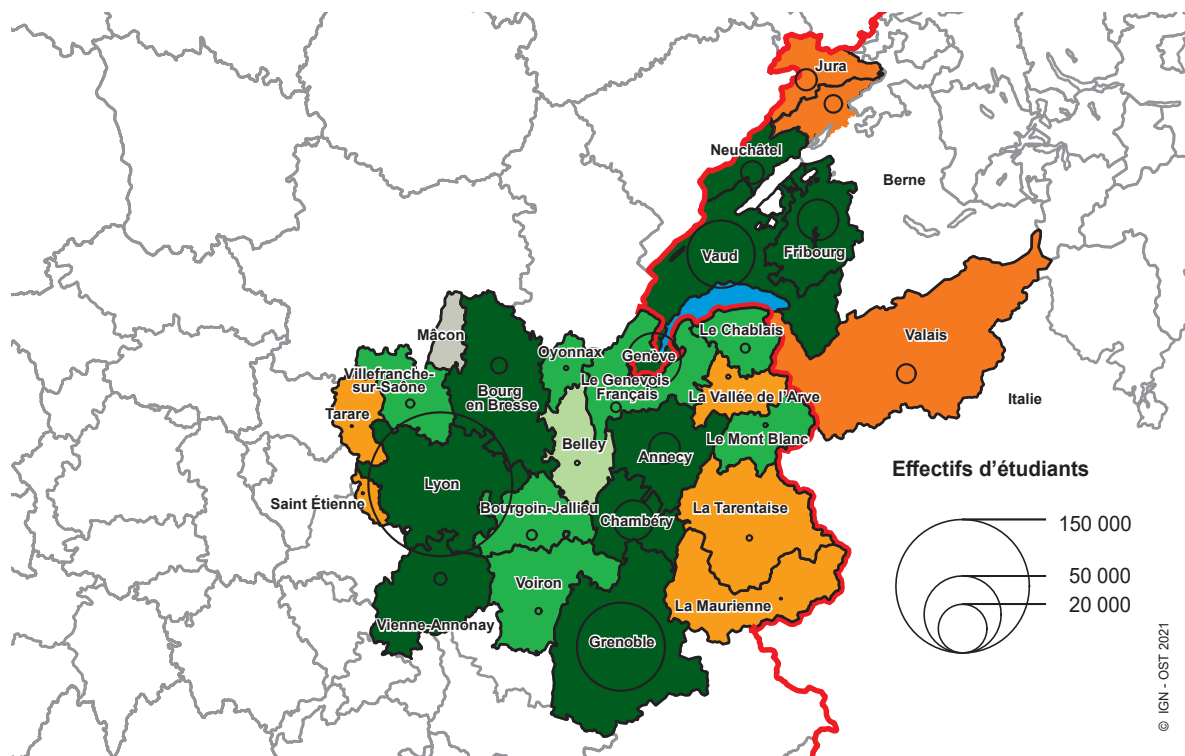
LE PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE : LE TERRITOIRE FRANCO-VALDO-GENEVOIS ÉLARGI

Les études de l'Observatoire statistique transfrontalier (OST) portent habituellement sur le territoire franco-valdo-genevois, composé des cantons de Genève et de Vaud et des départements de la Haute-Savoie et de l'Ain. Pour cette étude, il a été décidé d'agrandir la zone d'observation afin d'avoir une vision plus complète de la thématique.

Ainsi, le périmètre choisi a été nommé « territoire franco-valdo-genevois élargi ». Côté français, il comprend les départements de l'Ain, de la Haute-Savoie, de la Savoie, du Rhône et de l'Isère. Côté suisse, il correspond à la Suisse romande, soit les cantons suivants : Vaud, Valais, Genève, Fribourg, Jura, Neuchâtel et la partie francophone du canton de Berne.

C 01 Une offre de formation inégalement répartie dans le territoire franco-valdo-genevois élargi

Année 2018/2019 pour la partie française et 2019/2020 pour la partie suisse



Type d'offre (partie française selon la zone d'emploi)

- Offre complète de formation (avec ou sans instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation, INSPE)
- Filières courtes et établissements d'enseignement supérieur spécialisés et classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)
- Établissements d'enseignement supérieur spécialisés et classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) uniquement
- Filières courtes uniquement
- Absence d'offre de formation étudiante

Type d'offre (partie suisse selon le canton)

- Offre complète
- Hautes écoles spécialisées et hautes écoles pédagogiques
- Frontière

Note : l'offre de formation est considérée comme complète si tous les grands types de formation sont présents sur le territoire. En France : universités, établissements d'enseignement supérieur spécialisés et CPGE, INSPE et filières courtes. En Suisse : hautes écoles universitaires (HEU), hautes écoles spécialisées (HES) et hautes écoles pédagogiques (HEP).

Sources :

France : Systèmes d'information et enquêtes des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports

Suisse : OFS - Etudiants et examens finals des hautes écoles

Dans la partie française, l'enseignement supérieur, ouvert aux détenteurs d'un baccalauréat ou équivalent, propose une offre de formation très diversifiée alliant formations courtes et longues. Les formations générales dispensées en universités concentrent une courte majorité des effectifs étudiants (55 % contre 52 % au niveau national) (Tableau T 01). Les établissements d'enseignement supérieur spécialisés (écoles de commerce, formations d'ingénieur, écoles paramédicales et sociales...) et CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), qu'ils soient publics ou non, regroupent respectivement 28 % et 3 % du total des effectifs.

Une des spécificités du système d'enseignement supérieur français est la place importante prise par les filières courtes. Elles rassemblent 11 % des étudiants dans la partie française du territoire transfrontalier élargi (contre 14 % dans l'ensemble de la France). Parmi ces 28 700 étudiants, une majorité (59 %) étudient en sections de techniciens supérieurs (STS ; formations techniques professionnalisantes réalisées en lycée permettant l'obtention d'un BTS). Le reste de ces étudiants sont inscrits dans des instituts universitaires de technologie (IUT ; formations technologiques rattachées au système universitaire et permettant l'accession au diplôme universitaire de technologie appelé DUT). Enfin, une partie des formations conduisant au brevet de technicien supérieur (BTS) sont également accessibles par voie d'apprentissage pour des étudiants inscrits en CFA (centres de formation des apprentis).

Les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE, ex-ESPE), qui assurent la formation des futurs enseignants, représentent environ 2 % du total des étudiants, comme en France dans son ensemble.

En Suisse, le système d'enseignement supérieur se compose de trois types de hautes écoles (hors formation professionnelle supérieure, cf. encadré 1). D'une part, les hautes écoles universitaires (HEU ; universités cantonales, écoles polytechniques fédérales et institutions universitaires) et, d'autre part, les hautes écoles spécialisées (HES) et les hautes écoles pédagogiques (HEP).

L'accès à une haute école universitaire s'effectue en général sur la base d'un certificat de maturité gymnasiale, équivalent au baccalauréat général français. C'est également le cas pour les hautes écoles pédagogiques. Les modalités d'admission dans une haute école spécialisée varient selon les domaines et les filières mais l'admission se fait habituellement grâce à un certificat fédéral de maturité professionnelle. Tous les types de hautes écoles sont présents dans les cantons romands, à l'exception du Jura, du Valais et de la partie francophone du canton de Berne, qui ne disposent pas d'université.

Les HEU de Suisse romande rassemblent 71 % des étudiants, les HES 24 % et les HEP, qui assurent la formation du personnel enseignant, 5 %. En comparaison avec la Suisse, la partie romande concentre proportionnellement plus d'étudiants en haute école universitaire (71 %, contre 61 % en Suisse). À l'inverse, les étudiants en HES ou en HEP sont moins représentés sur ce territoire qu'à l'échelon suisse (respectivement 24 % et 5 %, contre 31 % et 8 % en Suisse).

Si l'offre de formation est diversifiée, elle n'est cependant pas également répartie sur le territoire. Les zones d'emploi de Lyon et de Grenoble regroupent à elles seules près de 90 % des étudiants de la partie française du territoire élargi. Cette très forte concentration est beaucoup plus marquée que celle de la population totale résidant dans ces deux zones d'emploi (49 %). Côté suisse, l'arc lémanique (cantons de Genève et Vaud) concentre 69 % des étudiants, alors que leur population représente 55 % de la Suisse romande.

Certains territoires français, comme les zones d'emploi de Lyon et Grenoble, donnent accès à tous les types de formation. A l'inverse, d'autres territoires sont caractérisés par une offre de formation beaucoup plus spécialisée, reposant majoritairement sur des formations courtes (STS ou IUT). C'est le cas notamment dans les départements savoyards, en particulier dans les zones d'emploi du Genevois français et du Chablais (cf. encadré 2) ou dans la partie française du Grand Genève (cf. encadré 4).

T 01 Répartition des étudiants de l'enseignement supérieur dans le territoire franco-valdo-genevois élargi (1)

Année 2018/2019 pour la partie française et 2019/2020 pour la partie suisse

Partie française du territoire			Espace frontalier élargi	Partie suisse du territoire		
Nombre d'étudiants	En %	En %		Nombre d'étudiants		
Universités (hors IUT)	142 700	55%	204 200	71%	61 500	Hautes écoles uni. (HEU)
Université de Lyon	91 700	36%		20%	17 400	Université de Genève
Université Grenoble Alpes	39 600	15%		18%	15 900	Université de Lausanne
Université Savoie Mont Blanc	11 300	4%		13%	11 000	Ecole poly. féd. Lausanne
				12%	10 300	Université de Fribourg
				5%	4 200	Université de Neuchâtel
				3%	2 700	Autres institutions universitaires
Etablis. d'enseignement supérieur spécialisés et CPGE	80 900	31%	101 900	24%	20 900	Hautes écoles spécialisées (HES)
Département du Rhône	59 100	23%		9%	7 500	HES-SO VD et htes éc. conv.
Département de l'Isère	16 300	6%		7%	5 700	HES-SO Genève
Département de la Haute-Savoie	2 300	1%		3%	2 600	HES-SO Fribourg
Département de la Savoie	2 000	1%		3%	2 400	HES-SO Valais
Département de l'Ain	1 200	0%		2%	1 900	HES-SO Berne Jura Neuchâtel
				1%	900	Non répartissable
Instituts nationaux sup. du professorat et de l'éducation (INSPE, ex-ESPE)	5 800	2%	9 800	5%	4 000	Hautes écoles pédagogiques (HEP)
Sites rattachés à l'Université de Lyon	4 000	2%		3%	2 300	HEP Vaud
Site rattaché à l'Université de Grenoble Alpes	1 200	0%		1%	600	HEP BEJUNE
Site rattaché à l'Université de Savoie Mont Blanc	600	0%		1%	500	HEP Valais
				1%	400	HEP Fribourg
				0%	100	HETS Genève
Filières courtes (2)	28 700	11%	28 700			(3)
Département du Rhône	13 600	5%				
Département de l'Isère	8 400	3%				
Département de la Haute-Savoie	4 300	2%				
Département de la Savoie	1 900	1%				
Département de l'Ain	400	0%				
Ensemble	258 100	100%	344 500	100%	86 400	Ensemble

Note de lecture : dans la partie française du territoire, 142 700 étudiants suivent une formation en université, soit 55 % des effectifs de l'Ain, de la Haute-Savoie, de la Savoie, de l'Isère et du Rhône.

(1) Pour la liste des écoles, voir la section « Méthodologie ».

(2) Brevet de technicien supérieur (BTS) et diplôme universitaire technologique (DUT).

(3) Le système suisse diffère du système français : en Suisse, il existe la formation professionnelle supérieure, qui ne relève pas de l'enseignement supérieur. Voir encadré 1.

Sources :

France : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Systèmes d'information et enquêtes des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports

Suisse : OFS - Etudiants et examens finals des hautes écoles

a) De part et d'autre de la frontière, une spécialisation universitaire différente

En Suisse comme en France, l'enseignement supérieur est avant tout dispensé dans les centres universitaires. Ces derniers assurent un rôle d'enseignement dans des disciplines très variées et participent également à part entière à la recherche.

Représentant 204 200 étudiants, soit 59 % de l'ensemble des étudiants du territoire franco-valdo-genevois élargi, l'enseignement universitaire reste prépondérant dans le système d'enseignement supérieur, particulièrement dans la partie suisse.

Du côté français, les formations universitaires rassemblent 142 700 étudiants hors IUT à la rentrée 2018. Concentrant à elle seule 91 700 étudiants, l'Université de Lyon représente 45 % des effectifs universitaires du territoire transfrontalier élargi. Il s'agit d'une communauté d'universités et d'établissements spécialisés comprenant entre autres les universités Claude Bernard Lyon 1, Lumière Lyon 2 et Jean Moulin Lyon 3. Les établissements des universités de Lyon, Grenoble Alpes et Savoie Mont Blanc offrent des formations diversifiées, mais cette dernière ne propose pas de filière médecine.

En Suisse romande, les hautes écoles universitaires (HEU) comptent 61 500 étudiants en 2019/2020, soit 71 % des effectifs étudiants présents dans la partie suisse du territoire. L'Université de Genève, plus gros centre universitaire de Suisse romande et troisième plus grande université de Suisse après l'Université de Zurich et l'école polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ), accueille 17 400 étudiants, soit 9 % des effectifs du territoire élargi.

A Lausanne, l'Université compte 15 900 étudiants et l'École polytechnique fédérale (EPFL) 11 000 étudiants. Viennent ensuite les Universités de Fribourg (10 300), Neuchâtel (4 200) et les autres institutions universitaires (2 700) comprenant l'Institut des Hautes Études Internationales et du Développement (IHEID) à Genève et la formation universitaire à distance (UniDistance)¹. A l'exception de l'EPFL, reconnue à l'international pour ses spécialisations dans les domaines des sciences de base, de l'ingénierie, de l'informatique et de l'architecture, les universités romandes sont à vocation généraliste et proposent un large choix de formations.

De part et d'autre de la frontière, les filières universitaires choisies par les étudiants sont différentes (Graphique G 01). Ainsi, en Suisse romande, la filière « littérature, sciences humaines et sociales » est la plus prisée. Elle groupe 37 % des étudiants (contre 30 % dans l'ensemble de la Suisse), alors qu'elle représente 29 % des étudiants dans la partie française du territoire (voir la section « Méthodologie » où figure la nomenclature commune des disciplines universitaires). Cette spécialisation est particulièrement suivie dans les autres institutions universitaires (68 %), les Universités de Fribourg (54 %), Neuchâtel (47 %) et Genève (46 %). La filière « sciences et techniques » est également plus importante dans la partie suisse du territoire (30 % contre 25 % côté français). Six étudiants sur dix de cette filière se forment à l'EPFL. En revanche, les filières « droit, sciences économiques et gestion » ainsi que « médecine, pharmacie » sont plus représentées dans la partie française (respectivement 31 % et 15 %, contre 23 % et 10 % dans la partie suisse du territoire).

¹ L'IHEID et UniDistance sont regroupés dans la catégorie « autres institutions universitaires ». UniDistance, dont le siège est à Brigue, est également présente en Suisse romande à Lausanne, Sierre et Fribourg.

b) Près d'un étudiant sur trois dans un établissement d'enseignement supérieur spécialisé ou en CPGE

Si l'enseignement supérieur dans le territoire franco-valdo-genevois élargi reste fortement orienté vers les études universitaires, les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur spécialisé ou en CPGE représentent une part non négligeable de l'ensemble des effectifs, avec un poids de 31 %. Les formations dispensées y sont beaucoup plus spécialisées que dans les établissements universitaires.

Dans la partie française, les établissements d'enseignement supérieur spécialisés et les CPGE rassemblent 80 900 étudiants, soit près d'un tiers, une part similaire à celle observée au niveau national. Parmi ces étudiants, plus d'un quart (28 %) des étudiants du territoire se forment dans une école de commerce et de gestion (Graphique G 02a). Pour une large partie d'entre eux, ils sont inscrits dans l'une des nombreuses formations des deux plus grandes écoles de commerce du territoire, localisées dans les agglomérations de Lyon et Grenoble : EM Lyon et Grenoble Ecole de Management.

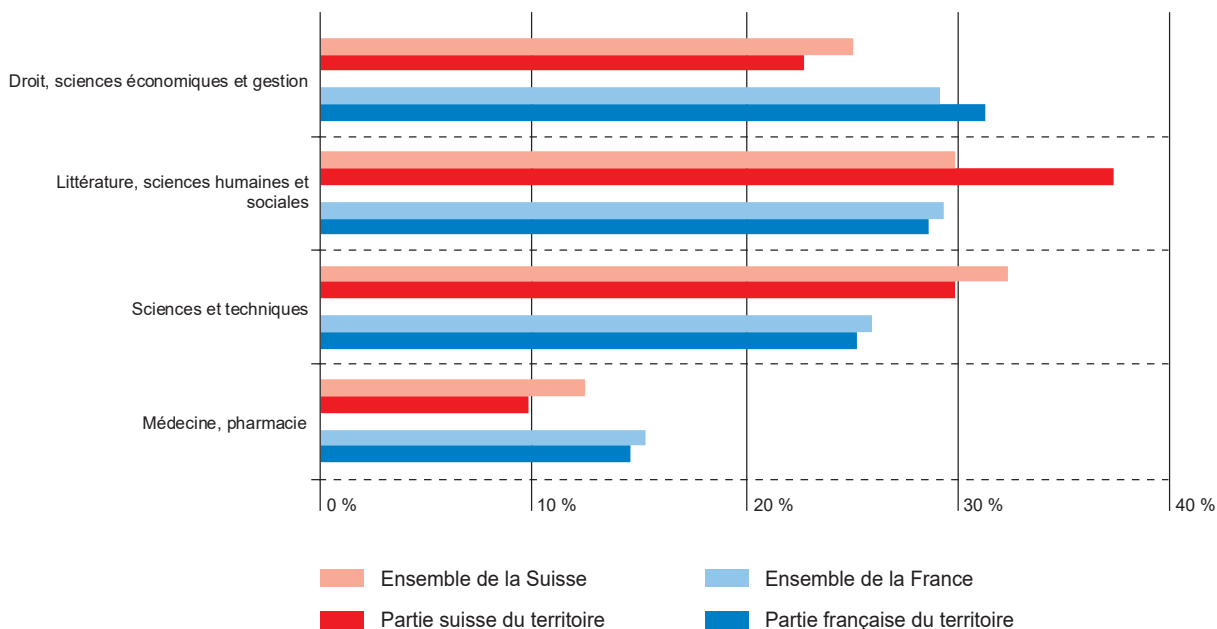
L'Ecole Normale Supérieure et les formations d'ingénieurs représentent près de 18 % des effectifs, et sont quasi intégralement localisées dans la zone d'emploi de Lyon, notamment l'INSA (institut national des sciences appliquées) et l'Ecole Centrale. Enfin, les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), qui constituent une voie d'accès privilégiée pour ce type d'écoles, pèsent pour un peu moins de 10 % des effectifs.

En comparaison avec le niveau national, les étudiants des cinq départements sont plus nombreux dans les disciplines de commerce et gestion (28 % contre 22 %) et moins nombreux dans les disciplines paramédicales et sociales (11 % contre 16 %).

Ces établissements d'enseignement supérieur spécialisés et les CPGE ne sont cependant pas présents de manière uniforme sur l'ensemble du territoire. A elles seules, les deux zones d'emploi de Lyon et Grenoble proposent une offre de formation spécialisée particulièrement diversifiée et concentrent plus de 9 étudiants sur 10 (92 %).

G 01 Répartition des étudiants par grande discipline dans les formations universitaires (hors IUT)

Année 2018/2019 pour la partie française et 2019/2020 pour la partie suisse



Note : pour la partie suisse, les disciplines « interdisciplinaires et autres » dont les effectifs étudiants pèsent environ 3 % ne sont pas pris en compte.

Sources :

France : Systèmes d'information et enquêtes des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports

Suisse : OFS - Etudiants et examens finals des hautes écoles

Sur le reste de la partie française du territoire, les établissements d'enseignement supérieur spécialisés et CPGE sont ainsi peu présents et majoritairement constitués d'écoles paramédicales et sociales, seules écoles spécialisées à être présentes sur la quasi-intégralité du territoire.

En Suisse, les hautes écoles spécialisées sont organisées par région. Avec près de 21 000 étudiants, la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) est celle qui rassemble le plus grand nombre d'étudiants, devant la Haute école spécialisée de Zurich (19 200). Elle est constituée d'un vaste réseau de hautes écoles réparties dans sept cantons (Vaud, Valais, Genève, Fribourg, Berne francophone, Jura et Neuchâtel). Près d'un quart des étudiants de la partie suisse du territoire suivent une formation dans l'une de ces écoles (24 %), une part inférieure au poids des étudiants inscrits dans une HES à l'échelon suisse (31 %). Comme pour les hautes écoles universitaires, ce sont les cantons de Genève et de Vaud qui accueillent la majorité des étudiants (respectivement 27 % et 36 %). Environ un tiers de l'effectif vaudois étudie dans l'une des trois hautes écoles conventionnées :

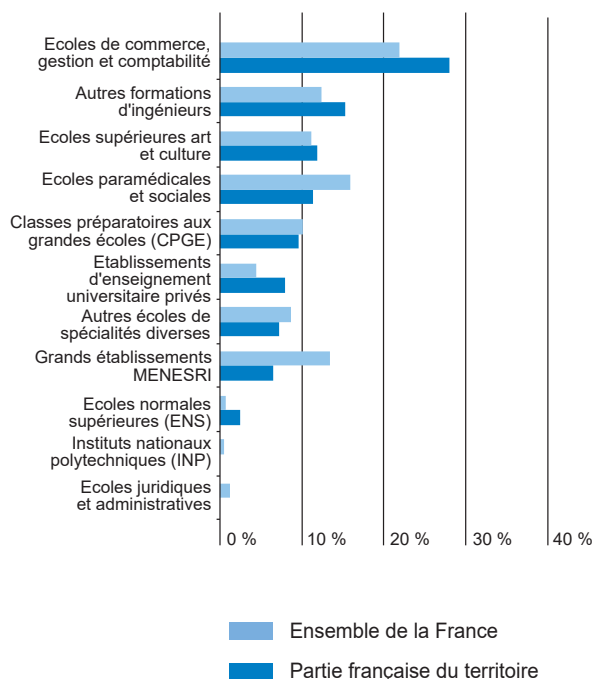
Ecole hôtelière de Lausanne (EHL), Haute école de viticulture et œnologie de Changins et Haute école des arts et de la scène (Manufacture).

La HES-SO concentre une très large palette de formations dans des domaines variés comme, entre autres, la santé, le design, les sciences de l'ingénieur et l'architecture ou la musique (Graphique G02b). La discipline la plus suivie est celle de l'« économie et services » (35 %). Viennent ensuite la « santé » (19 %) et la « technique et technologie de l'information (IT) » (14 %). La répartition est différente selon le canton de la haute école. Par exemple, la Haute école Arc (Berne, Jura, Neuchâtel) compte près de la moitié de ses étudiants en « économie et services », contre seulement un quart dans le canton de Genève. Ce dernier recense un quart de ces étudiants dans les disciplines artistiques (« design », « musique, arts de la scène et autres arts »), alors que la proportion n'est que de 13 % au sein de la HES-SO.

Enfin, par rapport aux HES de l'ensemble de la Suisse, la HES-SO se démarque par une part plus importante d'étudiants dans les disciplines paramédicales et sociales (30 % contre 21 %).

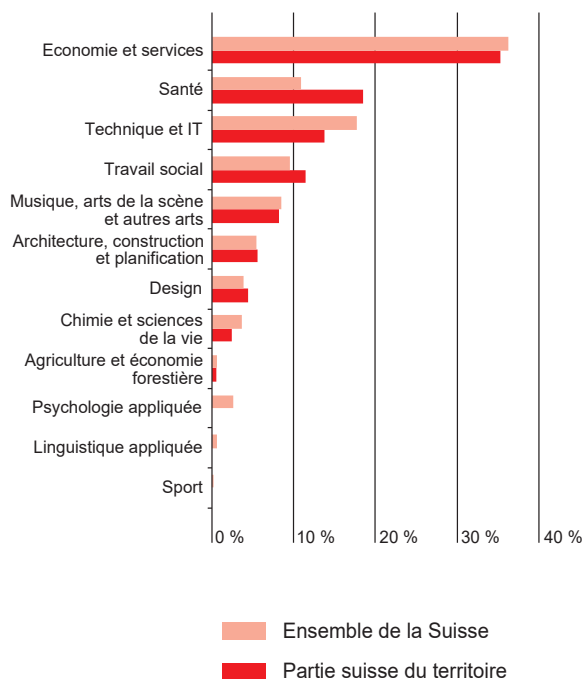
G 02a Répartition des étudiants par grands établissements d'enseignement supérieur spécialisés et CPGE, en France

Année 2018/2019



G 02b Répartition des étudiants des hautes écoles spécialisées selon le domaine d'études, en Suisse

Année 2019/2020



Source : Systèmes d'information et enquêtes des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports

Source : OFS - Etudiants et examens finals des hautes écoles

c) Les formations des futurs enseignants (HEP et INSPE)

En France comme en Suisse, des établissements d'enseignement supérieur forment aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Pour accéder à ces métiers, le parcours de l'étudiant s'avère cependant très différent de part et d'autre de la frontière.

En France, ce sont les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE, ex-ESPE depuis 2019) qui assurent ce rôle. Dans la partie française du territoire transfrontalier élargi, environ 5 800 étudiants sont inscrits dans l'un de ces établissements: 70 % d'entre eux sont rattachés à une des universités lyonnaises, 20 % à l'Université Grenoble Alpes et 10 % à l'Université Savoie Mont Blanc.

En Suisse romande, 4 000 étudiants sont inscrits dans l'une des hautes écoles pédagogiques suivantes : Berne-Jura-Neuchâtel (BEJUNE), canton de Vaud, Valais, Fribourg. Les étudiants se forment principalement en vue d'enseigner aux degrés préscolaire et primaire (58 %), au secondaire I (13 %) et au secondaire II (6 %). Pour ces derniers, ils doivent posséder un master avant d'entamer leur formation pédagogique et pratique. La HEP Vaud accueille le plus grand nombre d'étudiants (2 300).

Par ailleurs, dans certains cantons, la formation des futurs enseignants est organisée par des hautes écoles spécialisées (HES) ou des hautes écoles universitaires (HEU). C'est notamment le cas dans le canton de Genève avec l'Institut universitaire de formation des enseignants de l'Université de Genève.

ENCADRÉ 1 - EN SUISSE ROMANDE, PEU D'ÉTUDIANTS INSCRITS DANS UNE FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

Le degré tertiaire du système éducatif suisse est composé des hautes écoles (hautes écoles spécialisées, hautes écoles pédagogiques, universités et écoles polytechniques fédérales) et de la formation professionnelle supérieure. Ce dernier type de formation présente un lien étroit avec la pratique.

Reposant sur l'expérience professionnelle acquise antérieurement, la formation professionnelle supérieure combine enseignement théorique et pratique professionnelle. Elle propose deux voies d'études : les écoles supérieures et les examens fédéraux (examens professionnels et examens professionnels supérieurs).

En 2018/2019, 19 % des étudiants du degré tertiaire en Suisse suivent une formation professionnelle supérieure, contre 81 % dans une haute école. La formation professionnelle supérieure est, en revanche, beaucoup moins répandue en Suisse romande, où seuls 7 % des étudiants l'ont suivie.

ENCADRÉ 2 - DAVANTAGE D'ÉTUDIANTS EN FILIÈRE COURTE EN HAUTE-SAVOIE

En comparaison avec le niveau national français, le poids des STS est moindre sur la partie française du territoire élargi (7 % des étudiants de l'enseignement supérieur contre 10 %). La part des étudiants en IUT est quant à elle similaire au niveau national (5 % contre 4 % en France). Au sein de ces IUT, les disciplines étudiées sont cependant légèrement différentes par rapport au niveau national. Les étudiants sont ainsi moins nombreux dans les « sciences de gestion » (29 % contre 37 % au niveau national) mais sont en revanche légèrement plus nombreux dans les disciplines « sciences juridiques » (5 % contre 2 %), « mécanique et génie mécanique » (13 % contre 9 %) et « informatique » (12 % contre 10 %).

La part des étudiants en filières courtes n'est cependant pas uniforme sur l'ensemble du territoire. En Haute-Savoie, ce poids y est très élevé avec près d'un étudiant sur deux inscrit dans ces types de formation (46 %). En effet, malgré la présence à Annecy d'une antenne de l'Université Savoie Mont Blanc, moins d'étudiants sont inscrits dans une formation universitaire (29 %). Ils sont en revanche bien plus souvent étudiants en STS (près de 26 %) ou dans l'une des nombreuses disciplines offertes par l'IUT d'Annecy qui rassemble près de 21 % des étudiants du département.

Les spécialisations proposées par les filières courtes coïncident généralement avec le profil socio-économique des zones concernées : filières orientées vers les métiers de production dans la Vallée de l'Arve ou à Oyonnax, et vers les services dans les zones résidentielles ou touristiques comme le Genevois français et le Chablais.

3. UN RECRUTEMENT TRÈS LOCAL DES ÉTUDIANTS CÔTÉ FRANÇAIS, DAVANTAGE ORIENTÉ À L'INTERNATIONAL CÔTÉ SUISSE

La dimension internationale des hautes écoles se mesure en partie par la présence des étudiants provenant d'autres pays, voire d'autres continents.

Du côté français, une très large majorité des étudiants sont originaires d'un des cinq départements qui constituent la zone française du territoire franco-valdo-genevois élargi. Ainsi, parmi les 39 400 étudiants néo-bacheliers (c'est-à-dire bacheliers en 2018) présents sur le territoire, 72 % ont obtenu leur baccalauréat sur ce même territoire. 9 % d'entre eux proviennent d'un des autres départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes et 17 % du reste de la France. Seuls 2 % ont obtenu leur baccalauréat à l'étranger (Graphique G 03)

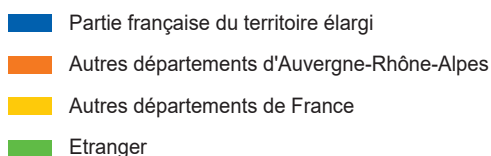
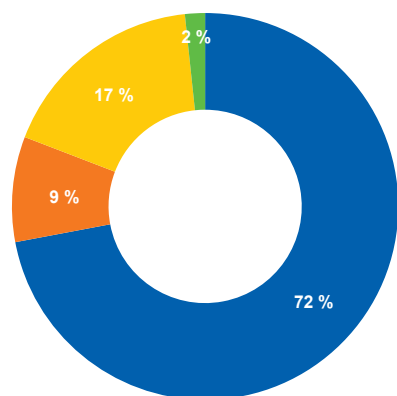
Toutefois, au sein même de la partie française, la part des étudiants originaires d'un autre département que celui dans lequel ils étudient lors de

leur entrée dans l'enseignement supérieur n'est pas homogène entre les départements. Ainsi, les étudiants néo-bacheliers qui étudient dans les départements de la Savoie et du Rhône sont plus fréquemment originaires d'un autre département (58 % et 52 % respectivement). A l'inverse, dans les départements de l'Ain, de la Haute-Savoie et de l'Isère, moins d'un étudiant sur deux provient d'un autre département (32 %, 39 % et 44 % respectivement). Néanmoins, la part des étudiants en provenance d'un autre département n'est pas à elle seule un indicateur d'attractivité puisqu'elle dépend d'autres éléments, tels que l'offre de formation territorialisée, la taille du département, la localisation des établissements présents par rapport aux frontières départementales ou leur accessibilité.

La part des étudiants néo-bacheliers dont le baccalauréat a été obtenu à l'étranger est plus forte dans le Rhône et en Isère (2 % et 1 % des étudiants respectivement) et quasi nulle dans les trois autres départements du territoire.

G 03 Répartition des étudiants néo-bacheliers dans la partie française du territoire franco-valdo-genevois élargi, selon le lieu d'obtention du baccalauréat

Année 2018/2019

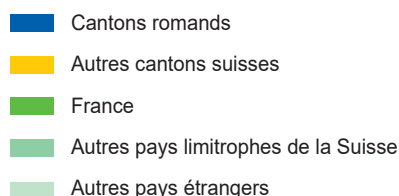
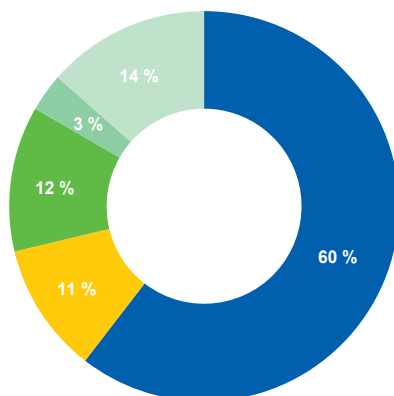


Champ : inscriptions principales des nouveaux bacheliers. Sont exclus du champ les étudiants ayant obtenu leur baccalauréat avant 2018, les non-bacheliers français ou étrangers.

Source : Systèmes d'information et enquêtes des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports

G 04 Répartition des étudiants des hautes écoles romandes, selon le lieu de domicile avant le début des études

Année 2019/2020



Source : OFS - Etudiants et examens finals des hautes écoles

Les étudiants en France de nationalité étrangère, qu'ils aient obtenu leur baccalauréat à l'étranger (ou non), représentent près de 5 % des effectifs de néo-bacheliers inscrits sur le territoire. Environ 44 % d'entre eux sont originaires d'un pays d'Afrique, 30 % d'un autre pays membre de l'Union Européenne (UE) et 10 % d'un pays d'Asie. Les autres pays du continent européen (mais non membres de l'UE) représentent environ 9 % des effectifs. Enfin, les étudiants originaires des continents américains et océaniques représentent ensemble environ 6 % du total.

Représentant moins de 0,2 % des effectifs inscrits sur la partie française du territoire élargi, les étudiants de nationalité suisse pèsent pour très peu dans l'ensemble. À titre de comparaison, 0,5 % des habitants de ce territoire sont de nationalité suisse.

Côté suisse, six étudiants des hautes écoles romandes sur dix étaient domiciliés dans un canton romand avant le début de leurs études et 11 % dans un autre canton suisse (Graphique G 04).

La diversité de l'offre de formation des hautes écoles romandes et la perspective d'emploi en Suisse attirent aussi des étudiants d'horizons plus éloignés. Ainsi, ils étaient 24 500 à être domiciliés à l'étranger au moment de l'obtention du certificat d'accès à l'enseignement supérieur, soit 29 % de l'ensemble des étudiants. Cette ouverture à l'international est plus marquée dans les hautes écoles universitaires (32 %), particulièrement à l'EPFL (58 %) et à l'Université de Genève (37 %). À l'échelon suisse, cette part est de 22 %.

T 02 Etudiants dans la partie suisse du territoire en provenance de France selon la haute école

Année 2019/2020

	Effectifs	En %
Hautes écoles universitaires	7 700	75,1
Université de Genève	3 100	29,9
EPFL	2 600	25,7
Université de Lausanne	1 300	12,8
Université de Neuchâtel	300	2,6
Université de Fribourg	200	2,4
Autres institutions universitaires	200	1,7
HES-SO	2 300	22,5
HEP romande	200	2,4
Ensemble	10 300	100,0

Source : OFS - Etudiants et examens finals des hautes écoles

Dans les hautes écoles de Suisse, on compte 11 300 étudiants en provenance de France. Plusieurs facteurs expliquent l'attractivité des écoles suisses pour ces étudiants : la proximité géographique et une langue d'enseignement correspondant à leur origine linguistique. Par ailleurs, l'absence de formation équivalente dans certains domaines sur le territoire français conduit une partie des étudiants issus de l'enseignement secondaire français à privilégier la poursuite de leurs études en Suisse. Les établissements de Suisse romande accueillent la quasi-totalité, soit 10 300 (Tableau T 02). Trois quarts d'entre eux choisissent une haute école universitaire. L'Université de Genève est l'établissement qui en accueille le plus grand nombre (3 100).

Parmi les 7 700 étudiants des universités romandes provenant de France, le bachelor est le niveau d'études groupant la moitié des étudiants (52 %), suivi du master (31 %) et du doctorat (14 %). Cette répartition est similaire à celle enregistrée pour l'ensemble des étudiants (respectivement 50 %, 29 %, 15 %).

Les disciplines choisies par les étudiants provenant de France diffèrent de celles de l'ensemble

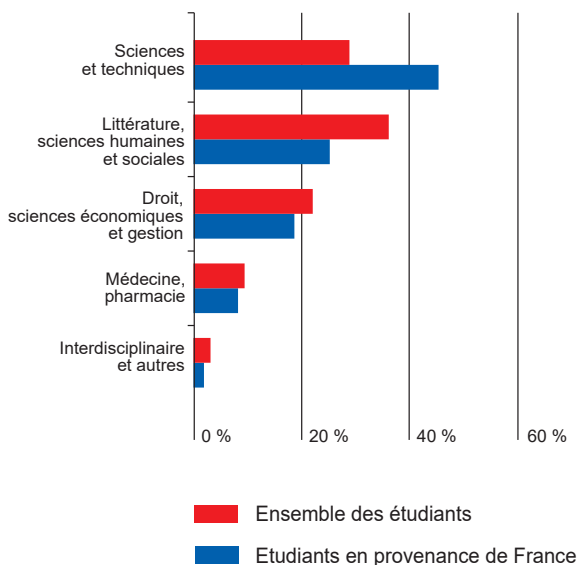
des étudiants. Placée dans le groupe de tête des meilleures écoles selon différents classements internationaux², l'EPFL séduit de nombreux étudiants en provenance de France. Ainsi, près de la moitié (46 %) ont opté pour la discipline « sciences et techniques », contre 29 % parmi l'ensemble des étudiants (Graphique G 05).

Concernant la HES-SO, sur les 2 300 étudiants en provenance de France, 79 % suivent un bachelor. En comparaison avec l'ensemble des étudiants, ceux provenant de France sont proportionnellement plus nombreux à suivre un master (19 %, contre 9 % pour l'ensemble). Comme pour les disciplines universitaires, la répartition des domaines d'études diffère de celle observée pour l'ensemble des étudiants (Graphique G 06). Les disciplines artistiques (« musique, arts de la scène et autres arts » et « design ») attirent plus du tiers des étudiants de France, contre 8 % pour l'ensemble.

Enfin, parmi les 200 étudiants des HEP romandes originaires de France, la moitié poursuit une formation de niveau master, contre 28 % parmi l'ensemble des étudiants.

G 05 Répartition des étudiants des hautes écoles universitaires romandes selon la grande discipline

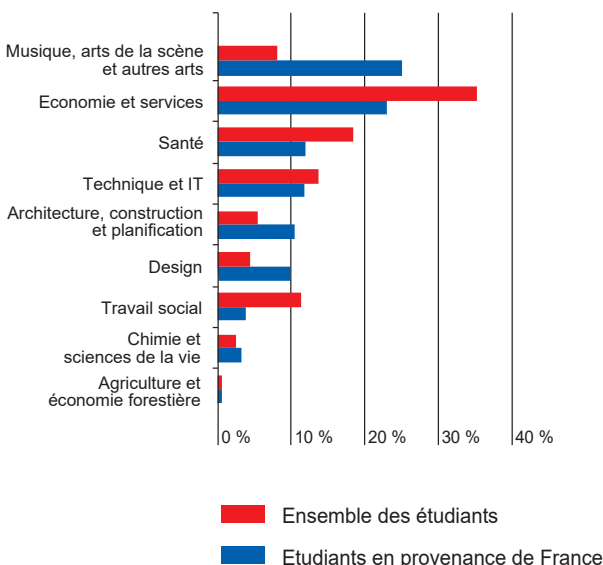
Année 2019/2020



Source : OFS - Etudiants et examens finals des hautes écoles

G 06 Répartition des étudiants de la HES-SO selon le domaine d'études

Année 2019/2020



Source : OFS - Etudiants et examens finals des hautes écoles

² <https://www.universityrankings.ch>.

4. DES ÉTUDIANTS TOUJOURS PLUS NOMBREUX

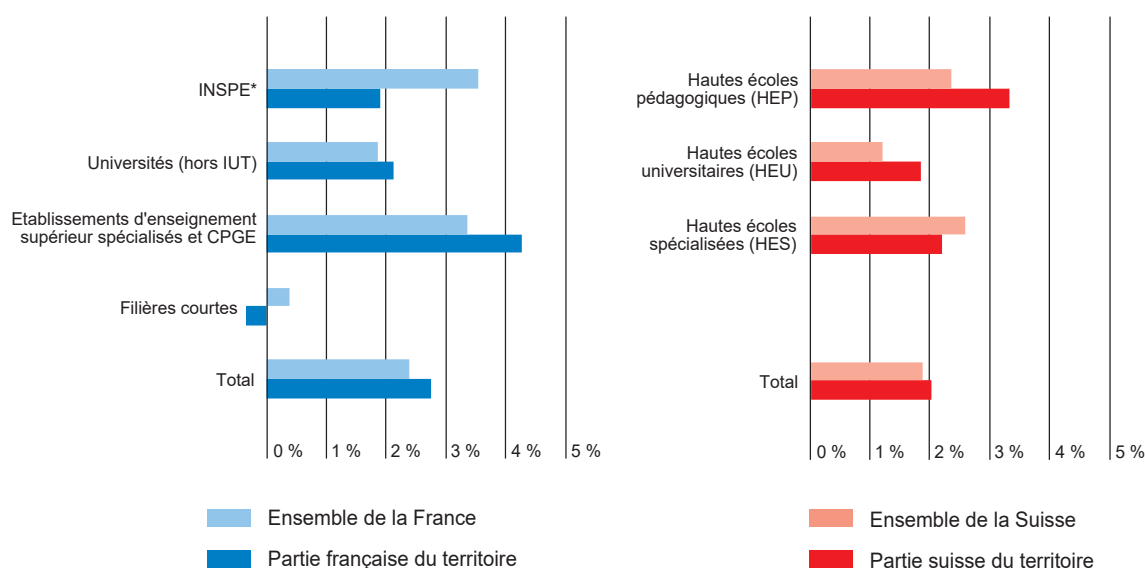
Entre 2013 et 2018, la population étudiante du territoire franco-valdo-genevois élargi a connu une forte hausse de ses effectifs, avec un rythme moyen de 2,5 % par an (contre + 0,9 % pour la population résidente). C'est du côté français que l'évolution a été la plus importante. De part et d'autre de la frontière, la hausse a aussi été légèrement plus élevée que celle observée aux niveaux nationaux français et suisse.

Dans la partie française du territoire, le nombre total d'étudiants a augmenté de 2,7 % par an entre 2013 et 2018 (Graphique G 07) contre + 2,4 % au niveau national. Cette hausse des effectifs étudiants est liée, au niveau national, à un « effet scolarisation »³, qui résulte à la fois d'un meilleur accès au baccalauréat et d'une tendance à la poursuite des études dans le supérieur. Dès 2018, la progression du nombre d'étudiants est soutenue par la hausse des naissances intervenue à partir de l'an 2000.

Au sein de la partie française du territoire élargi, cette augmentation n'a pas été similaire entre les différents départements. Elle est largement portée par le département du Rhône (qui représente près des deux tiers des effectifs du territoire considéré). Dans ce département, ce sont les écoles de commerce, gestion et comptabilité dans lesquelles les effectifs augmentent proportionnellement le plus, contrairement aux STS notamment. Par ailleurs, si le nombre d'étudiants en universités augmente entre 2013 et 2018, leur part diminue au sein de la population étudiante du département (54 % en 2018 contre 57 % en 2013). La Haute-Savoie a également connu de fortes hausses durant la période. A l'inverse, dans l'Ain, le nombre d'étudiants a eu tendance à diminuer lors de cette même période.

G 07 Evolution du nombre d'étudiants

Variation annuelle moyenne entre 2013 et 2018



* Le taux de variation annuel moyen pour les INSPE (instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation) est donné sur la période 2014-2018

Sources :

France : Systèmes d'information et enquêtes des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports

Suisse : OFS - Etudiants et examens finals des hautes école

³ Insee, France portrait social, édition 2016 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2492171?sommaire=2492313>.

Côté suisse, le nombre d'étudiants des hautes écoles romandes est passé de 76 600 à 84 700, soit une hausse annuelle moyenne de 2,0 %. A l'échelon suisse, l'évolution est similaire (+ 1,9 % par an en moyenne). Ce sont les HEP romandes qui connaissent la hausse la plus importante (+ 3,6 %). Pour les HEU romandes (+ 1,9 %), ce sont les établissements situés à Lausanne qui voient leur nombre d'étudiants augmenter le plus fortement (Université : + 2,4 % ; EPFL : + 2,3 %). En termes de filières, c'est la « médecine, pharmacie » qui croît le plus fortement (+ 4,0 %), tandis que pour le « droit, sciences économiques et gestion », l'augmentation est plus modérée (+ 1,1 %).

L'effectif des étudiants de la HES-SO croît de 2,1%, un chiffre moins élevé que pour l'ensemble des hautes écoles spécialisées de Suisse (+ 2,7 %). La croissance est particulièrement dynamique dans les domaines d'études de l'« agriculture et économie forestière » (+ 5,3 %) et l'« économie et services » (+ 4,5 %). La croissance de cette dernière est portée par la branche de l'« hôtellerie et profession d'accueil » (+ 13,0 %) enseignée à l'École hôtelière de Lausanne (EHL). Enfin, l'« architecture, construction et planification » (- 0,5 %) et le « travail social » (- 4,1 %) sont les seuls domaines à connaître une baisse des effectifs.

5. 60 000 DIPLÔMES DÉLIVRÉS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les diplômes, délivrés en fin de cursus, attestent du niveau de formation atteint par les étudiants. L'entrée dans la vie active et les conditions d'emploi sont nettement plus favorables pour les jeunes diplômés que pour les jeunes ayant quitté l'école avec peu ou pas de diplôme.

Dans le cadre du processus de Bologne, près de 60 000 diplômes de licences/bachelors, masters ou doctorats sont délivrés sur le territoire franco-

valdo-genevois élargi, dont deux tiers du côté français. En Suisse, ce sont les bachelors qui sont les plus octroyés, puisqu'ils représentent près de six diplômes délivrés sur dix. En France⁴, les diplômes de premier cycle sont autant délivrés que ceux du deuxième, avec une part de 48 % chacun, traduisant une plus forte tendance à la poursuite d'études jusqu'au niveau Bac + 5.

ENCADRÉ 3 - LE PROCESSUS DE BOLOGNE

A la suite de la mise en œuvre de la réforme de Bologne, qui vise à assurer la convergence des systèmes d'enseignement supérieur de 29 pays du continent européen, la France et la Suisse, signataires depuis 1999, ont procédé à une restructuration de leur système d'enseignement supérieur. Afin notamment d'assurer la comparabilité des diplômes et le développement de la mobilité des étudiants, les études supérieures sont désormais structurées en cycles et diplômes communs. Le parcours universitaire est ainsi composé d'un premier cursus (bachelor en Suisse ou licence en France) correspondant à trois ans d'études à temps plein et d'un second cursus (master) d'une durée d'un an et demi à deux ans. Vient ensuite le doctorat, d'une durée de 3 à 5 ans selon la spécialisation.

⁴ Pour la France, seuls les diplômes délivrés par les établissements publics sous tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MENESRI) sont pris en compte ici.

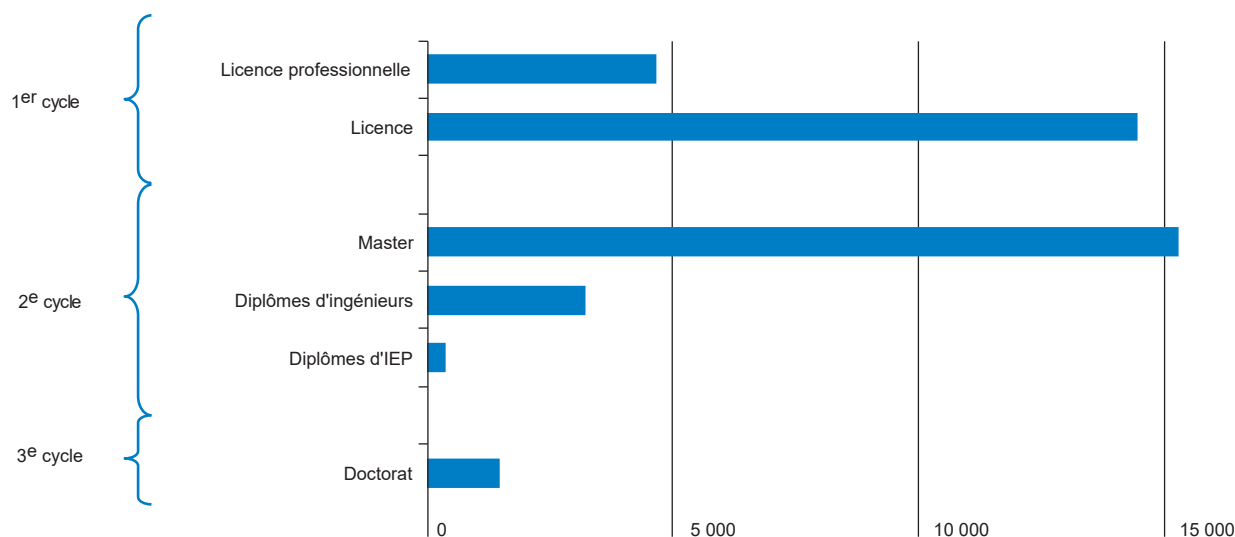
En 2018, dans la partie française du territoire franco-valdo-genevois élargi, les diplômes délivrés à l'issue du premier cycle sont majoritairement des licences (14 400) (Graphique G 08). La licence professionnelle est une spécificité française, ouverte aux diplômés des filières courtes (BTS ou DUT) ainsi qu'aux étudiants en licence. Si elle est minoritaire sur le territoire considéré (4 700), son caractère professionnalisant facilite l'insertion sur le marché du travail, directement après sa délivrance. Le deuxième cycle, caractérisé principalement par l'octroi de masters (15 300), marque souvent l'arrêt des études, puisque seuls 1 500 doctorats sont délivrés. Les doctorants du territoire sont tous concentrés dans le Rhône et en Isère, les trois autres départements délivrant principalement des diplômes de premier cycle. La poursuite d'études dans l'enseignement supérieur est donc associée à une certaine concentration territoriale.

Les établissements sous tutelle du MENESRI délivrent également d'autres diplômes que les licences, masters ou doctorats. Avec une part de 30 % des diplômes délivrés dans les cinq départements de l'étude, il s'agit principalement de diplômes d'établissement⁵, de DUT ou de diplômes de santé.

Dans la partie suisse du territoire étudié, 11 400 bachelors, 6 900 masters, 400 licences/diplômes⁶ et 1 300 doctorats ont été octroyés en 2019⁷ (Graphique G 09). Dans les hautes écoles universitaires romandes on dénombre 6 400 bachelors et 5 800 masters. La filière « littérature, sciences humaines et sociales », qui est aussi la discipline la plus répandue auprès des étudiants, est celle qui a octroyé le plus grand nombre de diplômes : 38 % des bachelors et 33 % des masters ont été obtenus par des étudiants de cette filière. Au niveau du doctorat (1 300), délivrés uniquement par les HEU, le nombre de titres octroyés est le plus important en « sciences et techniques » (58 % du total des doctorats).

G 08 Répartition par cycle des diplômes « licence-master-doctorat (LMD) » délivrés dans la partie française du territoire franco-valdo-genevois élargi

Année 2017/2018



Champ : étudiants rattachés à un établissement sous tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur uniquement, hors diplômes d'établissement, DUT, diplômes d'accès aux études universitaires, capacités en droit, habitation à diriger des recherches (HDR) et « Autres diplômes ».

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

⁵ Diplômes délivrés librement par tout établissement mais non reconnus par l'Etat.

⁶ Il s'agit des diplômes HEP et des licences/diplômes universitaires qui correspondent à d'anciens titres obtenus.

⁷ Ne sont publiés que les examens finals réussis. L'unité statistique est le diplôme et non pas la personne l'ayant acquis, car une personne peut en avoir obtenu plusieurs. Non compris les certificats et diplômes de formation continue, comme les maîtrises d'études avancées (MAS), diplômes de formation continue (DAS) et certificats de formation continue (CAS).

Témoin de l'attrait des hautes écoles universitaires romandes, les étudiants provenant de l'étranger comptabilisent 20 % des bachelors et 35 % des masters. Cette part monte à 67 % pour les titres de doctorat. L'EPFL (79 %) et l'Université de Genève (69 %) connaissent un pourcentage encore plus élevé de doctorat obtenus par des étudiants en provenance de l'étranger. Les diplômés en provenance de France sont particulièrement nombreux pour les niveaux de bachelor et de master (800 pour chacun de ces deux diplômes). Ils représentent respectivement 64 % et 38 % des étudiants diplômés en provenance d'un pays étranger. Pour le doctorat (200), la part est moindre (18 %).

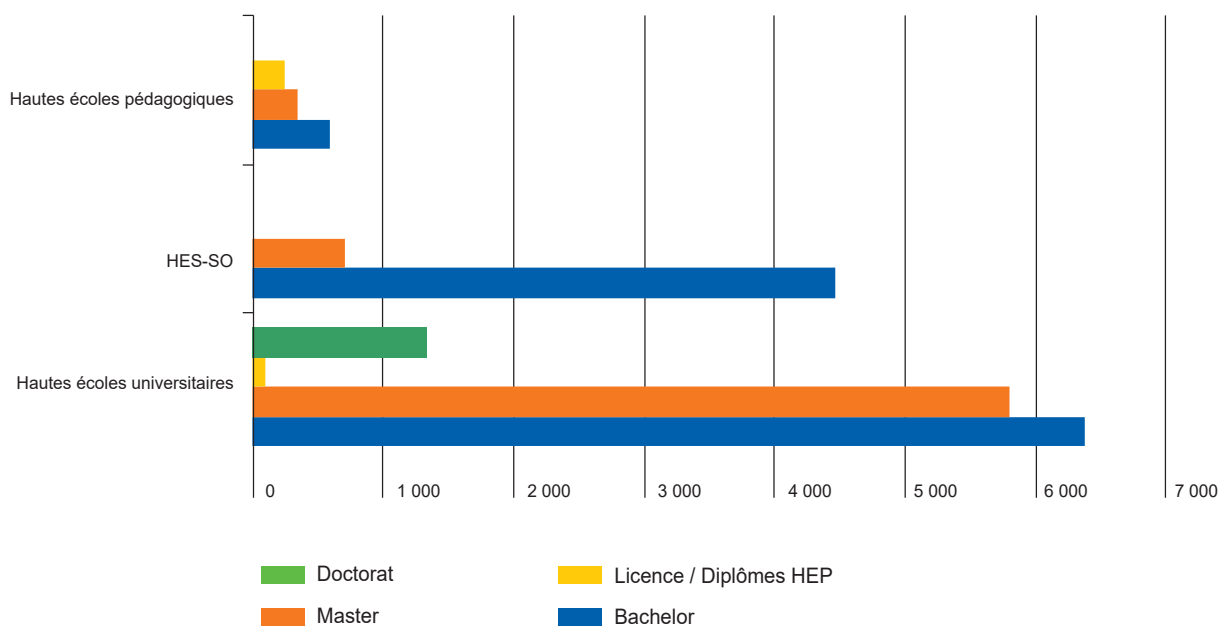
Dans les HES, le bachelor est considéré comme le diplôme de fin d'études dans la plupart des domaines enseignés. Quelques masters permettant d'acquérir une qualification supplémentaire

sont proposés. A la HES-SO, on enregistre 4 500 titres de bachelor en 2019, dont plus des deux tiers sont attribuables aux filières « paramédicales et sociales » (santé : 22 % ; travail social : 13 %) et « économie et services » (33 %). Sur les 700 masters octroyés, la discipline « arts et culture » est celle qui groupe le plus de diplômés (45 %), suivie par le « design » (15 %). La proportion de diplômés remis à des étudiants en provenance de l'étranger est de 20 % pour les bachelors et de 50 % pour les masters. La France est ainsi le premier pays d'origine des diplômés en provenance de l'étranger.

Dans les HEP, le type de diplôme obtenu dépend du degré de formation auquel se destine le futur enseignant. Les HEP romandes ont délivré 600 bachelors pour l'enseignement préscolaire et primaire, 300 masters, dont 64 % pour l'enseignement secondaire, ainsi que 250 diplômes HEP.

G 09 Titres délivrés en Suisse romande selon la haute école et le niveau d'examen

Année 2019



Source: OFS - Etudiants et examens finals des hautes écoles.

6. LES FEMMES MAJORITAIRES AU SEIN DE LA POPULATION ÉTUDIANTE

Dans le territoire franco-valdo-genevois élargi, comme dans l'ensemble de la France et de la Suisse, les femmes sont majoritaires au sein de la population étudiante (55 % des effectifs). Toutefois, la part des femmes étudiantes varie selon les filières. Les disciplines les plus féminisées du côté suisse le sont également du côté français. C'est notamment le cas pour les spécialisations paramédicales et sociales, ainsi que pour les formations aux métiers de l'enseignement (HEP et INSPE).

Dans la partie française, tous types de formations confondus, les femmes sont plus nombreuses (56 % en 2018, Graphique G 10). Cette part est similaire à celle observée au niveau national (55 %). Le taux de féminisation varie toutefois selon les formations. Dans les écoles paramédicales et sociales, les INSPE et les formations universitaires dans une moindre mesure, les femmes sont majoritaires (87 %, 72 % et 59 % respectivement). A l'inverse, certaines formations, comme celles dispensées dans les grands établissements publics, les autres formations d'ingénieur

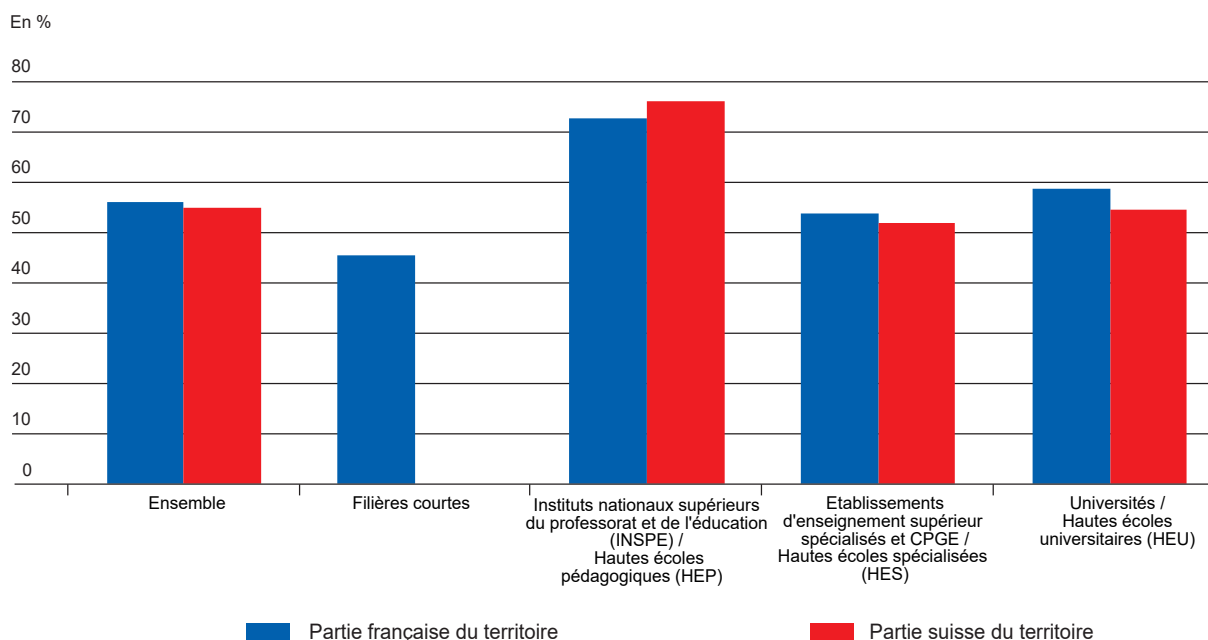
et les IUT accueillent principalement des hommes (29 %, 36 % et 38 % de femmes, respectivement). Parmi les autres formations qui concentrent le plus d'étudiants (écoles de commerce et de gestion, STS) la répartition hommes/femmes est relativement équilibrée. Quelle que soit la nature de la formation, cette répartition est proche de celle observée au niveau national.

La part des diplômés décernés à des femmes varie également selon le niveau. Ainsi, sur l'ensemble des étudiants diplômés d'un établissement public sous tutelle du MENESRI, la part des femmes a tendance à diminuer à mesure que le niveau du diplôme augmente. Si les licences et masters sont majoritairement obtenus par des femmes (respectivement 62 % et 57 %), seuls 38 % des doctorats le sont.

Entre 2013 et 2018, la part des femmes est restée relativement stable (56 %). Néanmoins, dans les STS, leur part a significativement baissé (passant de 54 % à 50 %). A l'inverse, elle a progressé dans les établissements d'enseignement universitaires privés et dans les autres formations d'ingénieurs (+ 2,7 points en cinq ans).

G 10 Part des femmes dans les effectifs étudiants selon le type d'établissement du territoire franco-valdo-genevois élargi

Année 2018/2019 pour la partie française et 2019/2020 pour la partie suisse



Sources :

France : Systèmes d'information et enquêtes des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports

Suisse : OFS - Etudiants et examens finals des hautes écoles

Côté suisse, les femmes représentent la majorité (55 %) des étudiants des hautes écoles romandes. Cette part est supérieure à celle enregistrée pour l'ensemble de la Suisse (52 %). Selon le type de haute école, la proportion de femmes varie, oscillant entre 76 % dans les HEP, 54 % dans les HEU et 52 % dans les HES.

La présence des femmes varie également selon la filière choisie. Dans les hautes écoles universitaires, leur part atteint 69 % des personnes en formation en « littérature, sciences humaines et sociales »; elles représentent 37 % en « sciences et techniques ». La part des femmes au sein de la population étudiante est restée stable entre 2013/2014 et 2018/2019 (+ 1 point). C'est la filière de la « médecine, pharmacie » qui voit la part des femmes augmenter le plus : elle passe de 60 % à 63 %.

Au sein de la HES-SO, la part des femmes diffère également selon la discipline suivie. Elles représentent 80 % des effectifs étudiants dans la « santé » et 72 % dans le « travail social » et ne sont que 10 % en « technique et IT ». Comme pour les HEU, en cinq ans, la part des femmes est restée stable (- 1 point de pourcentage). Elle a toutefois augmenté de 4 points dans les disciplines « architecture, construction et planification », passant de 28 % à 32 %.

Parmi les diplômés octroyés dans les HEU romandes, il y a 55 % de femmes dans les niveaux de bachelor et master. La part est inférieure pour les doctorats (44 %). À la HES-SO, les femmes groupent 55 % des bachelors et 48 % des masters. Enfin, la proportion de femmes dans les HEP romandes varie entre 88 % pour le bachelor, 68 % pour le master et 56 % pour les diplômés.

7. INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'obtention du titre de fin d'études marque le début d'une phase de recherche d'emploi pour de nombreux diplômés des hautes écoles. Différents indicateurs issus de l'enquête auprès des diplômés des hautes écoles de l'OFS permettent de mieux comprendre comment se déroule la transition entre la fin des études et le marché du travail et quelle est la situation professionnelle des diplômés de Suisse en début de carrière.

Quelle que soit la haute école, le taux de chômage au sens du BIT baisse significativement entre la première et la cinquième année suivant l'obtention

du diplôme. La diminution est plus marquée pour les titulaires d'un bachelor de la HES-SO, le taux de chômage passant de 6,3 % à 2,2 %. Pour les titulaires d'un master d'une HEU romande, il évolue de 6,5 % à 3,5 % (Graphique G 11).

Comparé à l'ensemble de la Suisse, le taux de chômage au sens du BIT un an après l'obtention du diplôme est plus élevé pour les titulaires d'un master d'une HEU romande qu'à l'échelon suisse (4,6 %). C'est également le cas pour les bachelors HES (3,9 % en Suisse).

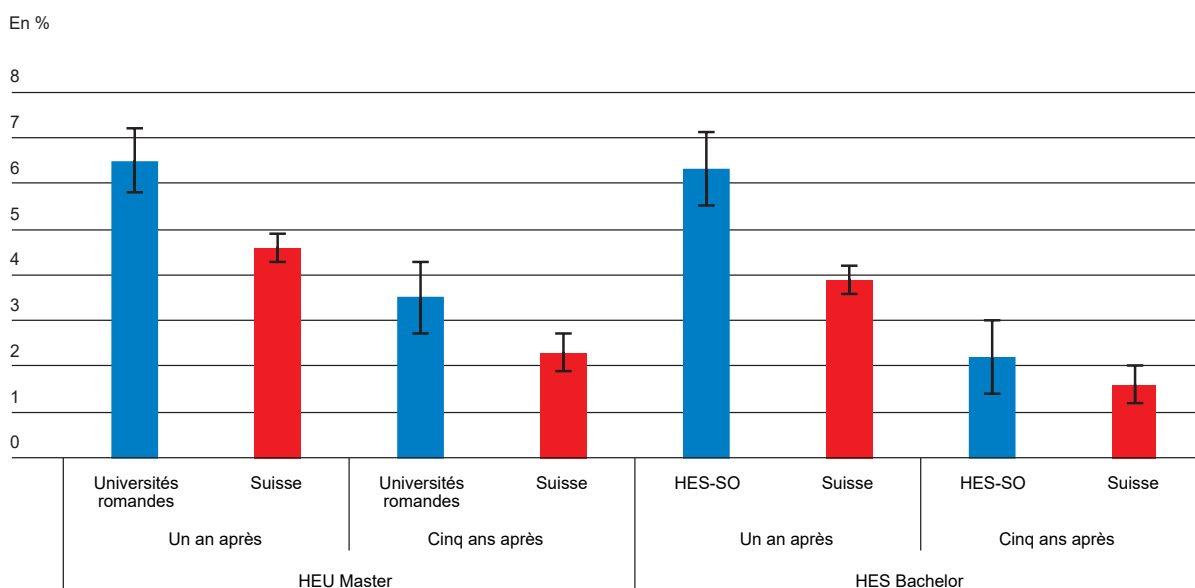
ENQUÊTE AUPRÈS DES DIPLÔMÉS DES HAUTES ÉCOLES

Il s'agit d'une enquête exhaustive par panel, réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) auprès des titulaires d'un master, d'une licence, d'un diplôme, d'un bachelor ou d'un doctorat. La première enquête recense toutes les personnes nouvellement diplômées des hautes écoles spécialisées (y compris les hautes écoles pédagogiques) ou universitaires reconnues par la Confédération. La seconde ne porte plus que sur les personnes diplômées des hautes écoles qui ont participé à la première enquête.

Les résultats présentés ici sont ceux des diplômés d'un master d'une HEU romande ou d'un bachelor de la HES-SO en 2014, une année et cinq ans après l'obtention du diplôme. Les niveaux d'examen considérés ici sont le master pour les HEU et le bachelor pour les HES car ils représentent, dans la plupart des cas, le titre de fin d'études.

G 11 Taux de chômage au sens du BIT des diplômés des HEU et des HES (1)

Situation une année et cinq ans après l'obtention du diplôme; année de diplôme 2014



(1) Les intervalles de confiance à 95 % sont représentés par les barres d'erreur.

Source : OFS - Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

Cinq ans après, la différence est significative uniquement pour les HEU. Le taux de chômage est de 3,5 % en Suisse romande, contre 2,3 % à l'échelon suisse. Cette différence se constate également pour l'ensemble de la population active : le taux de chômage au sens du BIT est de 4,4 % en Suisse, contre 7,5 % dans la région lémanique (Vaud, Valais, Genève).

L'accès à une fonction dirigeante augmente significativement entre la première et la cinquième année suivant l'obtention du diplôme. Entre les deux enquêtes, la part des titulaires d'un master d'une HEU romande ou d'un bachelor de la HES-SO occupant un poste de cadre a augmenté de, respectivement, 16 et 9 points de pourcentage. Ainsi, en 2019, cinq ans après la fin des études, parmi les titulaires d'un master HEU, 27 % sont employés avec fonction dirigeante. Cette proportion atteint 25 % parmi les titulaires d'un bachelor de la HES-SO. Parmi la population active occupée de la région lémanique, 22 % sont des salariés exerçant une fonction de cadre. Relevons également l'importante diminution de la part de stagiaires, passant de 14 % un an après l'obtention du diplôme de master à 2 % cinq ans après. Pour les titulaires d'un bachelor de la HES-SO, la part baisse de 4 % à 1 %.

Un an après l'obtention du diplôme, 64 % des titulaires d'un bachelor de la HES-SO occupent un emploi à durée indéterminée. La proportion est

significativement inférieure pour les titulaires d'un master d'une HEU (48 %), qui sont plus nombreux à débiter leur carrière par des emplois qui sont, par définition, limités dans le temps, comme les avocats stagiaires ou médecins assistants. Entre la première et la cinquième année, la proportion de titulaires de diplômes avec un contrat à durée indéterminée augmente de manière significative. Après cinq ans, elle est de 82 % pour les bachelors de la HES-SO et 73 % pour les masters des HEU.

En termes de quotité travaillée, entre la première et la cinquième année suivant l'obtention du diplôme, la proportion des titulaires d'un master d'une HEU travaillant à temps partiel (temps de travail inférieur à 90 %) n'évolue pas. Elle est de 34 %. En revanche, pour les titulaires d'un bachelor de la HES-SO, la proportion des personnes travaillant à temps partiel augmente significativement de 28 % à 38 %. À titre de comparaison, en 2019, dans la région lémanique, 35 % de la population active occupée travaille à temps partiel.

Les diplômés de la HES-SO sont proportionnellement un peu plus nombreux à juger leur temps de travail adéquat. Un an après l'obtention du titre, ils sont 80 % à être satisfaits de leur taux d'occupation, contre 78 % parmi les universitaires. Cinq ans après, les proportions sont de respectivement 79 % et 75 %.

8. LES ENSEIGNANTS : UNE FÉMINISATION DE LA POPULATION

Des deux côtés de la frontière du territoire franco-valdo-genevois élargi, quatre enseignants sur dix dans l'enseignement supérieur sont des femmes. Ces dernières années, la part des femmes enseignantes s'est accrue, de façon plus importante en Suisse romande. Dans la partie française, le champ restreint des données (uniquement les enseignants exerçant dans un établissement public sous tutelle du MENESRI) limite la possibilité de comparaison entre les deux zones du territoire. Les enseignants en lycée (en STS ou en CPGE) en sont notamment exclus.

En 2018, la partie française du territoire recense près de 7 000 enseignants et enseignants chercheurs dans des établissements publics sous tutelle du MENESRI. La part des femmes enseignantes a augmenté ces dernières années, passant de 38 % en 2013 à 40 % en 2018, comme au niveau national. De plus, ce processus de féminisation de la profession enseignante devrait s'accélérer, puisque la part des femmes parmi les plus jeunes générations d'enseignants (moins de 35 ans) s'établit à près de 45 % alors qu'elle est de 33 % parmi les 56 ans et plus.

La population enseignante est plus âgée que l'ensemble de la population active. En effet, parmi les enseignants, 23 % ont plus de 55 ans, alors que dans la population active, cette même tranche d'âge représente 12 % des effectifs. Symétriquement, les jeunes sont bien moins représentés dans la population enseignante : seuls 9 % des enseignants sont âgés de 35 ans et moins, contre 37 % dans la population active.

Fin 2019, le corps enseignant⁸ des hautes écoles de Suisse romande est formé d'environ 10 000 personnes : 48 % à la HES-SO, 47 % dans les HEU et 5 % dans les HEP. En équivalents plein temps (EPT), cela correspond à 5 300 emplois. L'écart entre le nombre de personnes et le nombre d'EPT traduit la proportion élevée d'enseignants travaillant à temps partiel. C'est particulièrement le cas pour la HES-SO, où les deux tiers du corps enseignant ont un taux d'occupation inférieur à 50 %. Dans les HEU, 38 % ont un taux d'occupation inférieur à 50 %.

La part des femmes parmi le personnel enseignant est de 39 %. Cette part varie fortement selon le type de haute école. Elle est de 60 % dans les HEP, 45 % dans les HES et 31 % dans les HEU. En 2013, elle se montait à 34 % pour l'ensemble (HEP : 51 % ; HES : 41 % ; HEU : 27 %).

ENCADRÉ 4 - DANS LA PARTIE FRANÇAISE DU GRAND GENÈVE, UNE OFFRE DE PROXIMITÉ REPOSANT PRINCIPALEMENT SUR LES STS ET LES ÉCOLES PARAMÉDICALES ET SOCIALES

Un faible nombre d'étudiants engendre une faible diversité d'offre de formations...

Le Pôle métropolitain du Genevois français compte 1 500 étudiants à la rentrée universitaire 2018-2019. Près d'un sur deux (58 %) étudie dans une STS et 36 % dans une école paramédicale et sociale. La centaine d'étudiants restant se répartit entre une autre école de spécialité diverse (3 %), un établissement d'enseignement universitaire privé (2 %) et une école supérieure de commerce, gestion et comptabilité (1 %). Ainsi, avec un nombre restreint d'établissements, notamment l'absence de centre universitaire et donc également d'IUT ou de CPGE, l'offre de formation est peu diversifiée dans le Genevois français. En comparaison avec le niveau national français, cette offre limitée de formations implique une très forte spécialisation du territoire en STS et dans les disciplines paramédicales et sociales.

... concentrée sur Thonon-les-Bains et Annemasse

Au sein du Pôle métropolitain du Genevois français, les effectifs étudiants sont très concentrés géographiquement. Les communes de Thonon-les-Bains et d'Annemasse en accueillent respectivement 40 % et 31 %. Dans ces deux communes, une large partie des étudiants sont rattachés à un des deux Instituts de formation en soins infirmiers du territoire (IFSI d'Annemasse et de Thonon-les-Bains) : ils représentent 68 % des étudiants à Annemasse et 36 % à Thonon-les-Bains. Les STS sont plus largement réparties sur le territoire.

⁸ Inclus les professeurs et autres enseignants pour les HEU, ainsi que les enseignants avec responsabilité de direction et autres enseignants pour les HES et HEP.

MÉTHODOLOGIE

Sources des données

France

L'offre de formation de l'enseignement supérieur en France se compose de deux grands types de filières. La première filière repose sur les universités et les écoles spécialisées, délivrant les diplômes de licence, master et doctorat (LMD) ainsi que, pour les écoles spécialisées uniquement, des diplômes d'ingénieur. La seconde filière, qualifiée de « filières courtes », se compose des sections de techniciens supérieurs (STS), localisées dans les lycées, et des Instituts universitaires technologiques (IUT), implantés dans les universités.

Les données mobilisées sont diffusées par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MENESRI) via l'Open Data.

Etudiants

Les données relèvent du Système d'information et enquêtes des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports.

Diplômes

Les données relèvent du Système d'information et du suivi de l'étudiant (SISE). Il s'agit des établissements publics sous tutelle du MENESRI : établissements universitaires publics, grands établissements, écoles normales supérieures (ENS), écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) et écoles habilitées à délivrer un diplôme d'ingénieur.

Enseignants

Les données relèvent du Système d'information relatif à la gestion de carrière des enseignants chercheurs et des enseignants affectés dans les établissements d'enseignement supérieur (RH-SUPINFO).

Suisse

Etudiants et examens finals des hautes écoles (OFS)

La banque de données des étudiants et diplômés du système d'information universitaire suisse (SIUS) a été conçue au début des années 1970 pour répondre aux besoins croissants de coordination et de planification de la Confédération et des cantons dans le domaine des hautes écoles. Elle renseigne sur la situation dans les études, le déroulement de celles-ci et sur divers facteurs sociodémographiques des étudiants. Toutes les personnes immatriculées possèdent un identifiant personnel. Celui-ci permet de traiter les données personnelles relevées de manière anonyme et de réaliser des analyses de flux (par exemple : changements de haute école ou de branche, taux de réussite, durée des études).

Enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles (OFS)

Cette enquête s'intéresse principalement à la situation professionnelle des personnes diplômées des hautes écoles, un an et cinq ans après l'obtention de leur diplôme, et de la formation qu'elles ont suivie depuis. Elle recherche plus précisément des réponses aux questions suivantes : comment évolue le taux des personnes diplômées actives ? Quels sont les facteurs déterminants pour réussir son entrée dans le monde du travail ? Par les informations qu'elle fournit, cette enquête représente un instrument pour les hautes écoles et pour les instances de la politique de la formation et de l'emploi.

Personnel des hautes écoles (OFS)

L'enquête sur le personnel des hautes écoles universitaires (HEU), ainsi que l'enquête sur le personnel des hautes écoles spécialisées (HES) et des hautes écoles pédagogiques (HEP) reconnues par la Confédération renseignent chaque année sur les ressources humaines dont dispose le système des hautes écoles suisses. Elles permettent de comparer les ressources employées, notamment entre les institutions, les branches d'études, les catégories de personnel, ainsi que pour les différents types de prestations, à partir d'une série de critères de différenciation.

Définitions

France

Etudiant

Un étudiant est une personne inscrite dans une formation de l'enseignement supérieur, recensée dans les systèmes d'information et enquêtes du MENESRI, du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, ainsi que des ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé. Le regroupement de ces sources peut entraîner, à la marge, la présence de doubles comptes dans les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur, car les étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs formations sans être repérés du fait de l'absence d'identifiant unique généralisé.

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)

Ces établissements, rattachés aux universités, ont pour mission de former les futurs enseignants du primaire et du secondaire ainsi que d'assurer la formation continue des personnels de l'éducation nationale. Ces formations de deux ans sont accessibles aux étudiants ayant obtenu une licence (ou équivalent Bac+3) et permettent l'obtention en fin de cursus d'un master MEEF (Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation).

Diplômes

Sont présentés les diplômes délivrés dans les établissements publics d'enseignement supérieur sous tutelle du MENESRI au cours de l'année universitaire 2017-2018. Un diplôme est délivré pour le compte d'une année universitaire. La délivrance d'un diplôme se rapporte à une inscription prise par un étudiant pour préparer le diplôme au cours de l'année universitaire, que ce soit en formation initiale, formation par apprentissage, formation continue et à une localisation (établissement).

Suisse

Etudiant

Est considérée comme étudiant, toute personne immatriculée dans une haute école suisse (haute école universitaire, haute école spécialisée et haute école pédagogique) au semestre d'hiver/d'automne de l'année universitaire considérée. Les statistiques des hautes écoles universitaires ne considèrent que les étudiants immatriculés dans ces dernières. Les doubles immatriculations - une personne immatriculée dans deux hautes écoles différentes - sont éliminées. Les statistiques publiées par les hautes écoles elles-mêmes peuvent donc être différentes de celles de l'OFS.

Diplômes

Ne sont publiés que les examens finals réussis. L'unité statistique des examens est le diplôme et non pas la personne l'ayant acquis, car une personne peut en avoir obtenu plusieurs.

Provenance des étudiants

Le canton de domicile (ou le pays pour les étudiants provenant de l'étranger) avant le début des études est celui dans lequel l'étudiant détenait son domicile légal au moment de l'obtention du certificat d'accès aux études supérieures (par exemple la maturité).

En Suisse, il n'existe aucun service central apte à décider de la reconnaissance des certificats étrangers pour l'admission aux études. Ce sont les services d'immatriculation des différentes hautes écoles qui décident, de manière autonome et au cas par cas, à quelles conditions la personne titulaire d'un diplôme étranger est admise aux études.

Domaines d'études

Par souci de comparaison, les différentes disciplines des écoles universitaires sont groupées selon une nomenclature commune. La classification s'inspire de celle réalisée par l'Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc Jurassien (OSTAJ).

Sciences et techniques

- France : Sciences de la vie, de la terre et de l'univers - Sciences fondamentales et applications - Sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) - Pluridisciplinaire sciences
- Suisse : Sciences exactes - Sciences naturelles - Sciences de la construction et de la mensuration - Génies mécanique et électrique - Sciences techniques pluridisciplinaires

Littérature, sciences humaines et sociales

- France : Langues - Sciences humaines et sociales - Lettres, sciences du langage, arts - Pluridisciplinaire lettres, langues, sciences humaines
- Suisse : Théologie - Langues et littérature - Sciences historiques et culture - Sciences humaines - Sciences sociales - Autres sciences sociales

Droit, sciences économiques et gestion

- France : Droit, sciences politiques - Sciences économiques, gestion - Administration économique et sociale - Pluridisciplinaire droit, sciences économiques, AES (Administration économique et sociale)
- Suisse : Droit - Sciences économiques

Médecine, pharmacie

- France : Médecine - Pharmacie - Odontologie - Pluridisciplinaire santé
- Suisse : Médecine/pharmacie

Liste des établissements

France

Pour la partie française, les données analysées dans cette étude ont été exploitées à partir de celles mises à disposition par le MENESRI à travers l'Open Data, relatives aux établissements sous tutelle de ce ministère. Il s'agit principalement des établissements suivants :

Universités

- Université de Lyon : Claude Bernard Lyon 1, Lumière Lyon 2 et Jean Moulin Lyon 3
- Université de Grenoble-Alpes
- Université Savoie Mont Blanc

Les établissements universitaires abritent également les IUT.

Ecoles supérieures spécialisées

- Institut national des sciences appliquées de Lyon
- Institut polytechnique de Grenoble
- Ecole normale supérieure de Lyon
- Ecole centrale de Lyon
- Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
- Arts et Métiers Sciences et Technologies

Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation

- Ecole supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de Lyon
- Ecole supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de Grenoble

Pour le reste des établissements d'enseignement supérieur localisés dans la partie française, seul un effectif global, par grand type de formation, est disponible dans l'Open Data :

- Sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés
- Ecoles de commerce, gestion et comptabilité
- Ecoles paramédicales et sociales
- Ecoles supérieures artistiques et culturelles
- Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)
- Autres écoles de spécialités diverses
- Etablissements d'enseignement universitaire privés

Suisse

Hautes écoles universitaires (HEU)

- Université de Lausanne
- Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
- Université de Genève
- Université de Fribourg
- Université de Neuchâtel
- Autres institutions universitaires : comprend l'Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement (IHEID) à Genève et la formation universitaire à distance Suisse dont le siège est à Brigue. Jusqu'en 2016/2017, les chiffres de l'IHEID apparaissent sous « Université de Genève ».

Hautes écoles spécialisées (HES)

La Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) est répartie en un réseau de hautes écoles situées dans sept cantons de Suisse occidentale :

- Haute école Arc (Berne, Jura, Neuchâtel)
 - HE-Arc Conservation-restauration
 - HE-Arc Ingénierie
 - HE-Arc Santé
 - HE-Arc Gestion (HEG Arc)
- HES-SO Fribourg
 - Haute école d'ingénierie et d'architecture Fribourg - HEIA-FR
 - Haute école de gestion Fribourg - HEG-FR
 - Haute école de santé Fribourg - HEdS-FR
 - Haute école de travail social Fribourg - HETS-FR
- HES-SO Genève
 - Haute école d'art et de design - Genève (HEAD - Genève)
 - Haute école de gestion de Genève (HEG-Genève)
 - HEPIA - Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève
 - Haute école de musique de Genève - HEM avec site décentralisé à Neuchâtel
 - Haute école de santé de Genève (HEdS-Genève)
 - Haute école de travail social de Genève (HETS-Genève)

- HES-SO Valais
 - Haute école de Gestion - HEG
 - Haute école de Travail Social - HETS
 - Haute école de Santé - HEdS
 - Haute école d'Ingénierie - HEI
 - École de design et haute école d'art - EDHEA

- Hautes écoles conventionnées
 - Ecole hôtelière de Lausanne - EHL
 - Changins – Haute école de viticulture et œnologie
 - La Manufacture - Haute école des arts de la scène

- HES-SO Vaud
 - ECAL/Ecole cantonale d'art de Lausanne
 - Haute école d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud - HEIG-VD
 - Institut et Haute école de la Santé La Source HEMU – Haute école de Musique
 - Haute école de travail social et de la santé Lausanne - HETSL
 - HESAV - Haute école de Santé Vaud

- HES-SO Master

Hautes écoles pédagogiques (HEP)

- Haute école pédagogique du canton de Vaud
- Haute école pédagogique BEJUNE (Berne francophone, Jura, Neuchâtel)
- Haute école pédagogique du Valais
- Haute école pédagogique de Fribourg
- Haute école de travail social de Genève (formation pédagogique en psychomotricité)

Pour toute information

Site web de l'OST : www.statregio-francosuisse.net

Institut national de la statistique et
des études économiques
Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi
69401 Lyon Cedex 03

Téléphone : +33 9 72 72 4000
Messagerie : insee-contact@insee.fr
Internet : www.insee.fr

Département des finances et des ressources humaines
Office cantonal de la statistique (OCSTAT)

82, route des Acacias
Case postale 1735 - 1211 Genève 26

Téléphone : +41 22 388 75 00
Messagerie : statistique@etat.ge.ch
Internet : www.ge.ch/statistique

